

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 4 février 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, **mardi 19 février 2019 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est/Sont absent/s :

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- ❖ Réouverture de la séance
- 14- Adoption de l'ordre du jour
- 15- Quote-part pour le transport adapté 2019
- 16- Adoption du règlement 174-2019
- 17- Mandat au maire et directeur général pour la signature d'un contrat notarié avec l'exposition agricole de Beauce
- 18- Autorisation de signature pour le programme Emploi été Canada
- 19- Réception du certificat de réception provisoire des travaux du Centre multifonctionnel – libération de 50% de la retenue
- 20- Support financier pour le Spectacle des Grands Feux de Saint-Honoré-de-Shenley
- 21- Support financier pour le Comité des loisirs pour la Fête nationale
- 22- Support financier au Comité des loisirs pour l'événement du 31 décembre 2019
- 23- Demande de commandite Club Aquatique Haute-Beauce
- 24- Embauche de monsieur Dominique Perron travaux publics
- 25- Adoption de la politique pour les dons
- 26- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
- 27- Période de Questions
- 28- Fermeture de la séance

**❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion souhaite la bienvenue aux membres du conseil et déclare la séance ouverte.

#### **14- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2019-02-53** Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

#### **15- QUOTE-PART POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ 2019**

**2019-02-54** **Considérant** que l'organisme Transport Autonome de Beauce-Etchemins a fait une demande à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour la contribution financière de 2019 ;

**Considérant** que la quote-part municipale 2019 a été augmentée de 2 % (1.95 \$ / résidents) et est ajustée en proportion de la population dans chacune de vos localités selon les données fournies par votre M.R.C. ;

**Considérant** que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en accord avec la mission de Transport Autonome de Beauce-Etchemins ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil accepte que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley adhère au service de transport adapté pour l'année 2019 ;

**Que** le conseil autorise le paiement de la contribution fixée au montant de 3 137,55 \$ ;

**Que** le conseil accepte la tarification payée par l'utilisateur ;

**Que** le conseil reconnaisse Ville Saint-Georges comme ville mandataire.

#### **16- ADOPTION DU RÈGLEMENT 174-2019**

**2019-02-55** **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 4 février 2019 ;

**Considérant** qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 4 février 2019 ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement numéro 174-2019 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte le règlement numéro 174-2019 décrétant les deniers excédentaires provenant des règlements n° 101-2010 et n° 143-2015, déjà contractés, peuvent être affectés à d'autres fins, soit pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue principale entre les rues Bellegarde et Mercier.

**17-MANDAT AU MAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SIGNATURE D'UN CONTRAT NOTARIÉ AVEC L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE**

**2019-02-56**

**Considérant** qu'un projet d'acte d'échange entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce Inc. a été soumis au conseil et que celui-ci a été étudié clause par clause ;

**Considérant** que ce projet d'acte porte notamment sur l'échange des immeubles désignés sommairement comme suit :

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE CÉDÉ PAR MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY À L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE INC.

**1. Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX (Lot 6 150 490) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce.**

**2. Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-ONZE (Lot 6 150 491) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce.**

Tel que le tout se trouve présentement, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE CÉDÉ PAR EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE INC. À MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Un immeuble situé dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley, connu et désigné comme étant le lot numéro SIX MILLIONS CENT CINQUANTE MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (Lot 6 150 493) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

3. Cet acte d'échange comprend également la constitution de servitude de passage et de cession d'un droit d'usufruit d'une durée de 7 semaines par années par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley en faveur de l'Expo pour 100 ans. L'Expo accorde également un droit de préférence de 40 000,00 \$ en faveur de la Municipalité sur tous les immeubles qu'elles possèdent et consent une hypothèque en faveur de la Municipalité sur tous les immeubles de l'Expo pour une somme de 200 000,00 \$, afin de garantir le droit de préférence et la clause pénale. La Municipalité accepte toutes les autres ententes et clauses mentionnées dans le projet.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte le projet d'acte notarié, tel que présenté à la Municipalité ;

**Que** le conseil autorise et mandate le maire et le directeur général pour signer l'acte notarié pour et au nom de la Municipalité ainsi que tout document lié à cet acte.

#### **18- AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA**

**2019-02-57**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire faire une demande financière à Programme emploi d'été Canada pour l'embauche de monitrices pour le camp de jour de la saison estivale 2019 ;

**Considérant** que le conseil doit autoriser la responsable des sports, loisirs et culture par intérim pour effectuer la demande et signer celle-ci au nom de la Municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture par intérim de signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande pour le Programme emploi d'été Canada.

#### **19- DÉPÔT DU CERTIFICAT DE RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL – LIBÉRATION DE 50% DE LA RETENUE**

**2019-02-58**

**Considérant** que l'architecte responsable du projet du Centre multifonctionnel a déposé le certificat de réception provisoire des travaux ;

**Considérant** que la plupart des déficiences liées aux travaux ont été corrigées à la satisfaction de la Municipalité ;

**Considérant** que certains détails, particulièrement le système de chauffage, doivent être revus par la firme de construction responsable des ouvrages du projet ;

**Considérant** que le directeur général recommande au conseil de libérer la moitié de la retenue de 5% au montant de 95 587,86 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte le certificat de réception provisoire des travaux et que le directeur général soit autorisé à le signer pour et au nom de la Municipalité ;

**Que** le conseil autorise de libérer la moitié de la retenue au montant de 95 587,86 \$ plus taxes et que celui-ci soit versé à l'entrepreneur Construction R. Bélanger.

#### **20- SUPPORT FINANCIER POUR LE SPECTACLE DES GRANDS FEUX DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**2019-02-59**

**Considérant** que le comité du Spectacle des Grands feux de Saint-Honoré-de-Shenley a fait une demande de financement à la Municipalité pour la tenue de l'événement ;

**Considérant** que le conseil prend en considération les retombées positives de l'événement pour la Municipalité ;

**Considérant** que le conseil désire soutenir l'événement pour l'année 2019 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie, au nom de la Municipalité, un montant de 2 500 \$ au Comité du Spectacle des Grands Feux de Saint-Honoré pour leur événement.

#### **21- SUPPORT FINANCIER POUR LE COMITÉ DES LOISIRS POUR LA FÊTE NATIONALE**

**2019-02-60**

**Considérant** que le Comité des loisirs veut organiser un événement pour la Fête nationale à Saint-Honoré-de-Shenley le 24 juin 2019 ;

**Considérant** que le Comité des loisirs a fait une demande de financement à la Municipalité pour mettre sur pied l'événement ;

**Considérant** que le conseil désire qu'un événement pour la Fête nationale ait lieu à Saint-Honoré-de-Shenley en 2019 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil octroie, au nom de la Municipalité, un montant de 7 500 \$ au Comité des loisirs pour la réalisation de l'événement de la Fête nationale en 2019 ;

**Que** le paiement sera conditionnel à une reddition de compte.

#### **22- SUPPORT FINANCIER AU COMITÉ DES LOISIRS POUR L'ÉVÉNEMENT DU 31 DÉCEMBRE 2019**

**2019-02-61**

**Considérant** que le Comité des loisirs veut organiser un événement pour le 31 décembre 2019 afin de souligner le Nouvel An;

**Considérant** que le conseil partage l'idée d'un événement pour le 31 décembre 2019 ;

**Considérant** que le Comité des loisirs a besoin d'un soutien financier pour réaliser leur projet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil octroie, au nom de la Municipalité, un montant de 5 000 \$ au Comité des loisirs pour l'événement du 31 décembre 2019

### **23- DEMANDE DE COMMANDITE CLUB AQUATIQUE HAUTE-BEAUCE**

**2019-02-62**

**Considérant** que le Club Aquatique Haute-Beauce se prépare à prendre part à plusieurs compétitions au cours du printemps à venir ;

**Considérant** les coûts liés aux inscriptions sont élevés et que le Club de nations demande un appui pour les aider à défrayer ceux-ci ;

**Considérant** que 7 jeunes membres de ce Club (sur 14 jeunes) sont de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** le conseil octroie, au nom de la Municipalité, un montant de 150 \$ au Club Aquatique Haute-Beauce pour les aider à financer leur participation à des compétitions.

### **24- EMBAUCHE DE MONSIEUR DOMINIQUE PERRON POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

**2019-02-63**

**Considérant** les besoins en main-d'œuvre du service de travaux publics de la Municipalité ;

**Considérant** qu'un candidat a démontré qu'il possède des aptitudes que recherche la Municipalité ;

**Considérant** que le candidat a été rencontré par le personnel de la Municipalité afin de valider son intérêt pour travailler à la Municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'embauche de monsieur Dominic Perron comme employé surnuméraire avec le salaire convenu dans la convention collective de travail.

**Qu'**une date d'entrée en service sera proposée ultérieurement à monsieur Dominic Perron s'il accepte le poste.

### **25- ADOPTION DE LA POLITIQUE POUR LES DONS**

**2019-02-64**

**Considérant** que le directeur général a déposé une politique pour les dons demandés à la Municipalité et l'octroi de ceux-ci ;

**Considérant** que la politique accompagnera les membres du conseil dans leurs décisions lorsqu'ils octroient les dons faits par la Municipalité ;

**Considérant** que la politique établira des balises pour les dons, mais également pour les divers supports financiers offerts aux organisations qui font des demandes à la Municipalité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil adopte la politique pour les dons déposés par le directeur général et décrète la promulgation de celle-ci.

## **26- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Monsieur Shawn Marier donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 175-2019 modifiant le règlement 173-2018 établissant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 et décrétant les taux de taxe foncière, la tarification des services, les tarifs de compensation ainsi que les modalités de leur perception pour l'année

Monsieur Shawn Marier dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

## **27- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

## **28- FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2019-02-65**

Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h50.

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.